

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
8 AOÛT 2022**

---

**Séance ordinaire du 8 août 2022**

---

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 8 août 2022 à 20 h, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers Michel Lemaire, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

**2022-08-190**      **Ordre du jour**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'adopter l'ordre du jour, le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-08-191**      **Procès-verbal : juillet 2022**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue en juillet 2022;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 juillet 2022, tel que rédigé.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-08-192**      **Comptes**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 8 août 2022;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 91 306,83 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Période de questions portant sur les comptes**

Les membres du Conseil répondent aux questions d'un citoyen présent dans la salle.

**2022-08-193**      **Règlement numéro 2022-358-14 amendant le règlement numéro 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les usages de la zone Ra-10 et les normes relatives aux garages**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a adopté le règlement de zonage 2006-358;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
8 AOÛT 2022**

Considérant que la Municipalité a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement de zonage;

Considérant que la Municipalité désire modifier les usages et les normes de la zone Ra-10 et les normes relatives aux garages;

Considérant qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 6 juin 2022 et qu'un projet de règlement a été présenté et adopté;

Considérant qu'aucune demande de participation à un référendum n'a été reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'adopter le règlement numéro 2022-358-14 amendant le règlement numéro 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les usages de la zone Ra-10 et les normes relatives aux garages privés attenants et intégrés.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

(Le texte du règlement 2022-358-14 peut être consulté aux archives de la Municipalité.)

**Liste de la correspondance**

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 8 août 2022.

**2022-08-194**

**AFEAS de Ste-Brigide : campagne de financement 2022-2023**

Considérant la lettre datée du 5 août 2022 de l'AFEAS de Ste-Brigide sollicitant une aide financière dans le cadre de leur campagne de financement 2022-2023 étant donné que cette campagne est leur principale source de financement;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 300 \$ à l'AFEAS de Ste-Brigide à titre de don.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**MMQ assurance : avenant**

L'avenant concernant l'ajout d'une protection pour le la remorque du tracteur est déposé.

**2022-08-195**

**Fabrique de Sainte-Brigide : achat de terrain**

Considérant que la Municipalité désire acquérir un terrain appartenant à la Fabrique de Sainte-Brigide en vue de construire des logements familiaux;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet d'acte de vente du terrain situé dans le 9<sup>e</sup> Rang (lot 6 462 428) de la Fabrique de Sainte-Brigide à la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
8 AOÛT 2022**

- d'autoriser Monsieur Patrick Bonvouloir, Maire et Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à signer l'acte de vente pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;
- d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 206 955 \$ correspondant au prix d'achat fixé à 180 000 \$ plus les taxes applicables.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-08-196**      **Régie intermunicipale d'incendie : loyer 2023**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville loue un espace dans le bâtiment municipal situé au 720-722, rue Principale à la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant que l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la province de Québec du mois de mai 2022 est de 7.5 %, mais la Municipalité imposera une augmentation de seulement 4,1 % à la Régie d'incendie;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- de fixer le tarif de location pour l'année 2023 à 35,89 \$ le mètre carré.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-08-197**      **9<sup>e</sup> Rang – Trottoir : réception définitive des ouvrages**

Considérant que la Municipalité a octroyé le contrat pour la réalisation des travaux de mise en place d'un nouveau trottoir sur le 9<sup>e</sup> Rang, entre la rue Principale et la rue de la Forge, à Construction Techroc Inc. (réf. résolution 2021-08-766);

Considérant la recommandation de paiement no 3 et réception définitive des ouvrages préparée par FNX innov;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de procéder à la réception définitive des ouvrages;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 4 648,90 \$ à Construction Techroc Inc.;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à signer les documents préparés par FNX Innov à cet effet, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-08-198**      **Rang de la Rivière Ouest – Pavage entre la rue de l'Orme et la Route 104 : recommandation de paiement no 2**

Considérant que la Municipalité a octroyé le contrat pour la réalisation des travaux de revêtement bitumineux sur un tronçon du rang de la Rivière Ouest, entre la rue de l'Orme et la Route 104, à Les Entreprises Denexco inc. (réf. résolution 2021-09-791);

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
8 AOÛT 2022**

Considérant que le contrat inclut également le remplacement d'un ponceau dans le 9<sup>e</sup> Rang;

Considérant la recommandation de paiement no 2 préparée par FNX innov;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 6 906,03 \$ à Les Entreprises Denexco inc.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Pavage 2022 : dénonciation de contrat**

La dénonciation reçue dans le cadre du contrat accordé pour les travaux de pavage 2022 (9 rues existantes) est déposée.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-08-199**

**Service de voirie : tarification**

Considérant que les services de voirie de Sainte-Brigide-d'Iberville sont requis occasionnellement hors territoire, incluant la main-d'œuvre, la machinerie et l'équipement;

Considérant que les membres du Conseil veulent établir une tarification générale pour les services hors territoire;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'établir la tarification du service de voirie à 100 \$ de l'heure, pour un minimum de 3 heures.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-08-200**

**Étangs : entretien des aérateurs**

Considérant que les membres du Conseil désirent que l'entretien des aérateurs situés aux étangs soit effectué;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'accorder le contrat d'entretien des aérateurs aux étangs à Brault Maxtech, selon les termes de la soumission datée du 7 juillet 2022, pour un montant de 2 100 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Rapport des permis**

Le rapport des permis émis pour le mois de juillet 2022 est déposé au Conseil.

**2022-08-201**

**Complexe municipal : Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM)**

Considérant le projet de construction d'un complexe municipal;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
8 AOÛT 2022**

Considérant que le Conseil municipal désire présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM);

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'autoriser le dépôt de la demande d'aide financière;
- de confirmer que la Municipalité a pris connaissance du guide du PRACIM et qu'elle s'engage à respecter toutes les conditions qui s'appliquent à elle;
- de confirmer l'engagement de la Municipalité, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien du bâtiment subventionné;
- de confirmer que la Municipalité, si elle obtient une aide financière pour son projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-08-202**

**Fête des familles**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du tableau des activités prévues dans le cadre de la *Fête des familles* du samedi 24 septembre 2022;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'autoriser la tenue de la *Fête des familles* et d'autoriser une dépense pour un montant maximal de 3 900 \$ plus taxes;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Rapports du maire et des comités**

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

**Deuxième période de questions et demandes des personnes présentes dans la salle**

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes de la salle désirant s'exprimer sur divers sujets.

**2022-08-203**

**Levée de la séance**

Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose de lever la séance.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

\_\_\_\_\_  
Patrick Bonvouloir, maire

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et greffière-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
8 AOÛT 2022**

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

---

Christianne Pouliot, directrice générale  
et greffière-trésorière

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

---

Patrick Bonvouloir, maire